



PIERRE LELLOUCHE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
CHARGE DU COMMERCE EXTERIEUR

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 décembre 2011
N° 341

Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur nomme Jean-Claude VOLOT, Commissaire général à l'internationalisation des PME et ETI

Lors de la présentation de son plan d'action export le 10 février 2011, Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, avait lancé un appel aux présidents des conseils régionaux et des chambres de commerce et d'industrie régionales pour mettre à la disposition des entreprises, dans chaque région, un dispositif public de soutien à l'export lisible et efficient. Il avait également insisté sur la nécessité d'augmenter le nombre de PME françaises à l'export, l'une des principales explications de notre déficit commercial étant le trop faible nombre d'entreprises exportatrices en France.

Cet appel s'est concrétisé le 12 juillet 2011 par la signature de la Charte nationale de l'exportation qui définit le rôle de chacun des partenaires dans l'accompagnement des entreprises à l'export et fixe des objectifs chiffrés (nombre d'entreprises contactées, nombre d'entreprises accompagnées à l'export). Sept chartes régionales ont déjà été signées en Alsace, Aquitaine Auvergne, Bourgogne, Lorraine, Nord - Pas de Calais et Rhône-Alpes. Au moins sept autres chartes seront signées au tout début 2012. Ces chartes mettent en place dans chaque région un guichet unique, puis à terme une maison de l'export, afin de faciliter l'accès des entrepreneurs aux dispositifs d'aides à l'export.

Afin d'assurer la pérennité de cette démarche dans toutes les régions, Pierre LELLOUCHE a nommé aujourd'hui Jean-Claude VOLOT Commissaire général à l'internationalisation des PME et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire).

En tant que médiateur des relations inter-entreprises, Jean-Claude VOLOT a déjà noué des relations étroites avec les partenaires de l'export. En tant qu'entrepreneur, créateur d'entreprises et exportateur, il a acquis une connaissance pratique et approfondie des enjeux de l'export pour les PME et ETI et des attentes des chefs d'entreprises.

Fort de cette légitimité, Jean-Claude VOLOT pourra mener à bien les quatre missions que le Ministre lui a confiées :

- faciliter les négociations des chartes régionales, en cohérence avec la charte nationale, et la mise en place dans chaque région d'un guichet unique puis d'une maison de l'export ;
- suivre la mise en œuvre de ces chartes et l'atteinte des objectifs ;



- proposer les mesures d'amélioration et de simplification du dispositif global de soutien à l'export sur la base du retour d'expérience de la mise en œuvre des chartes et des difficultés que les entreprises continueraient de rencontrer dans leur développement à l'international.
- mettre en place un programme d'analyse stratégique export en entreprise afin d'emmener de nombreuses PME et ETI sur les marchés extérieurs.

L'ensemble de ces actions doit conduire à une augmentation du nombre de PME et ETI françaises exportatrices.

Pierre LELLOUCHE a demandé à Jean-Claude VOLOT de maintenir une étroite coordination avec la mission que le Premier ministre a confiée à René RICOL, visant à assurer la mobilisation des services de l'Etat en régions en soutien aux entreprises.

Jean-Claude VOLOT travaillera avec le Préfet Gérard LEMAIRE que Pierre LELLOUCHE a nommé Commissaire général délégué à l'internationalisation des PME et ETI. Gérard LEMAIRE a également acquis une grande expérience de l'action publique en régions, notamment en tant que délégué général de l'Association des Régions de France, puis en tant que Préfet. Gérard LEMAIRE sera plus particulièrement chargé de favoriser la négociation des chartes régionales et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Contacts Presse :

Franck ALLISIO : 01 53 18 41 93